

# La despote nîmoise a encore frappé

Le 1<sup>er</sup> juillet 2023

Avec la direction locale nîmoise plus rien ne nous étonne mais quand même...

## **Charte des temps des officiers : suite et fin !**

Alors que le bureau local UFAP de Nîmes se bat depuis plus d'1 an pour faire appliquer la charte des temps des officiers 2h/2h malgré une directrice totalement réfractaire, nous avons fini par obtenir du DI que cette charte soit enfin mise en place.

Mais pour montrer son désaccord et en usant de son petit pouvoir, celle-ci a décidé d'imposer SA charte des temps, sans une quelconque concertation avec les OS ou avec ses officiers.

Après notre nouvelle intervention auprès du DI, il a été décidé par elle seule de procéder à un vote et tenez-vous bien, uniquement sur SA charte !

## **À bas la démocratie et vive le despotisme !**

C'est donc sans crier gare qu'un vote impromptu s'est mis en place vendredi 23 juin. Chacun, comme dans une classe élémentaire s'est vu appeler devant tout le monde pour noter sur un bout de papier « pour » ou « contre ». pour ou contre quoi on ne saura jamais...

Certains ont montré leur désapprobation en ne votant pas ou en votant blanc, 4 ont voté contre et 9 ont voté pour. Enfin c'est ce qu'on a su, vu que **la directrice a refusé que l'UFAP soit présente au dépouillement**, de mieux en mieux. Un vote nul au vu des méthodes employées mais passons. Démocratie zéro. Il est évident que les 2 chartes proposées auraient dû être soumises au vote. Mais une peur viscérale l'a emportée.

**Cela reste une victoire Ufapienne avec une nouvelle charte pour les officiers nîmois à 2h/2h avec 1h de pause méridienne (contre 3h/3h et 1h30 de pause) !**

## **Réunion brigade avec proposition de modification substantielle de fonctionnement.**

L'UFAP a appris qu'une réunion avec la brigade QA/QSL était programmée ce jeudi 29 juin dans le but de discuter d'une brigade à 7 ou à 8. Même si aucune décision n'a été prise, **l'UFAP s'est vu refuser l'accès à cette réunion, inadmissible !**

L'UFAP UNSa Justice dénonce le comportement de cette directrice face à notre organisation syndicale.

L'UFAP UNSa Justice rappelle qu'elle est le syndicat majoritaire sur la structure et que ce n'est pas par hasard. L'UFAP est force de proposition, l'UFAP se bat pour le personnel et ne lâchera jamais rien.

N'oubliez pas que vous ne faites que passer et que vous êtes plutôt proche de la sortie alors que l'UFAP Nîmes reste et demeurera présente pour les agents !

Le bureau local UFAP